

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : DEDEVAP GREEN

Code du produit : Article/SKU: 87353397 UVP 80256000 Spécification 102000025925

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Aérosol contre les insectes nuisibles

: Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : 2022 Environmental Science FR S.A.S.
1 Place Giovanni Da Verrazzano
69009 Lyon France

Téléphone : +33 451 081 508

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : service.clients.es.france@envu.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 1 45 42 59 59

For Emergency or Spill call:

+32 2 808 32 37 (24/7 multilingual support)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aerosol 1; H222

Aerosol 1; H229

Skin Sens. 1; H317

STOT SE3; H336

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 1; H410

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence:

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
- P251 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P261 Éviter de respirer les brumes de pulvérisation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
- P284 Porter un équipement de protection respiratoire.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- P312 Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin en cas de malaise.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

2.3. Autres dangers:

La bombe aérosol peut éclater si les températures sont trop élevées. En cas de pulvérisation directe sur la peau, risque d'hypothermie.

Évitez tout contact inutile avec la préparation. Une utilisation abusive peut entraîner des dommages pour la santé. La bombe aérosol peut éclater à des températures trop élevées. L'hypothermie survient lors de la pulvérisation directe sur la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances:

Non applicable.

3.2. Mélange:

Nature chimique: Aérosol

Composants :

Nom chimique	Concentration	Classification Règlement (CE) no 1272/2008	
		Classe de danger/catégorie de danger	Mentions de danger
Pyréthrinés	< 1.5 %	Aquatic Acute 2	H400

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

(Chrysanthemum cinerariaefolium, extrait des fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu avec des solvants hydrocarbonés) CAS No. 89997-63-7 EINECS-No. 289-699-3 M-Factor 100		Aquatic Chronic 1 Skin Sens. 1 Acute tox.4 Acute tox.4	H410 H317 H302 H332
1-Methoxypropane-2-ol INDEX No. 603-064-00-3 CAS No. 107-98-2 EG-No. 203-539-1 REACH-No. 01-2119457435-35	< 50%	Flam. Liq. 3 STOT SE3	H226 H336
Propane CAS-No. 74-98-6 EINECS No. 200-827-9 REACH-No. 01-2119486944-21	< 30%	Flam. Gas 1 Press. Gas	H220 H280
Butane CAS-No. 106-97-8 EINECS-No. 203-448-7 REACH-No. 01-2119474691-32	< 30%	Flam. Gas 1 Press. Gas	H220 H280

Pour l'explication des abréviations, voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

En cas d'inhalation: Air frais.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau.

En cas d'ingestion: non applicable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus : Hypothermie au contact de la peau.

Effets retardés : Irritation temporaire de la peau et du système respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseil pour le médecin : Pas d'information spécifique. Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, poudre extinctrice, dioxyde de carbone, eau en spray.

Moyens d'extinction inappropriés

Non connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Petites quantités de gaz acide.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de fuite de gaz, par exemple si la bombe est défectueuse, ventilez abondamment. Ne respirez pas l'aérosol. Portez une protection respiratoire si nécessaire. Évitez tout contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez que les composants sans gaz propulseur ne pénètrent dans les systèmes d'égouts, les eaux de surface et souterraines, ainsi que dans le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyez les substances résiduelles du déversement avec de l'eau et des détergents après l'évaporation de la préparation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

En cas de contact avec des liquides répandus, suivez les mesures décrites au numéro 8. Si le produit est absorbé avec des matériaux absorbants ou s'il reste des résidus après le nettoyage, retirez-les et éliminez-les comme indiqué sous la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez tout contact avec la préparation. Une utilisation abusive peut entraîner des dommages pour la santé. Portez une protection respiratoire et oculaire si la préparation est utilisée pendant de longues périodes ou si des quantités importantes sont pulvérisées.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais mais à l'abri du gel et au sec. La bombe ne doit pas être exposée à des températures dépassant 50 °C. Ne pas stocker avec des aliments et des articles destinés à l'alimentation. Tenir hors de portée des enfants. Des quantités importantes ne doivent pas être stockées dans des pièces où des personnes séjournent constamment. Cependant, de petites quantités peuvent être conservées à portée de main.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisez le produit uniquement aux fins prévues et conformément aux instructions figurant sur l'étiquette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle:

No. CAS	Composant	Limite	Valeur	Unité
89997-63-7	natural Pyrethrins	MAK	1 E	mg/m ³
107-98-2	1-Methoxy-2-propanol	MAK	370	mg/m ³
106-97-8	Butane	MAK	2400	mg/m ³
74-98-6	Propane	MAK	1800	mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition:

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: En cas d'utilisation prolongée ou de pulvérisation de grandes quantités, portez un demi-masque ou un masque complet avec filtre A2-P2.

Protection des mains: Si nécessaire, porter des gants de protection en caoutchouc butyl (0.5 mm)

Protection des yeux/du visage: Si nécessaire, porter des lunettes de protection ou un masque complet

Protection de la peau: Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

La préparation est uniquement utilisée dans des espaces clos, par exemple pour la protection des plantes. Aucune dispersion à l'extérieur des bâtiments ne pourrait être impactante par rapport à l'environnement. Gardez les portes et les fenêtres fermées pendant l'application.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	aérosol incolore ou jaunâtre
Odeur:	Chimique, caractéristique.
Point de fusion / point de congélation :	non déterminé
Point d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable car la bombe aérosol est sous pression.
Inflammabilité:	ne peut pas être mesuré pour un aérosol
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	1.5 - 13 Vol.-% (Uniquement pour le composant inflammable.)
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	non applicable
Température de décomposition:	non applicable
pH:	non applicable, sans eau
Viscosité cinématique:	non applicable
Solubilité	
- dans l'eau:	inconsistant
- dans les solvants organiques :	bien soluble (composants sans propulseur)
Coefficient de partage n-octanol/eau:	indéterminé
Pression de vapeur:	approx. 5×10^5 Pa à 20 °C (surpression)
Densité:	approx. 0.7 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur relative:	aucune information
Caractéristiques des particules:	aucune information

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique:

Aucune information

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité:

Le contenant est sous pression. Risque d'éclatement en cas d'exposition à des températures élevées.

Changement d'état :

Pas de changement d'état entre -20 et +50 °C.

Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C !

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Une étude de stabilité à long terme de 2 ans à température ambiante a montré que le mélange contenu dans la bombe aérosol est stable pendant le stockage.

10.2 Stabilité chimique:

Au cours du test de stabilité à long terme de 2 ans à température ambiante, aucune modification de la composition chimique et de la fonctionnalité de l'aérosol n'est apparue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Dans des conditions de stockage normales, aucune réaction dangereuse n'est à craindre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

10.4 Conditions à éviter:

Le contenant est sous pression. Ne pas exposer à l'irradiation solaire ou à des températures supérieures à 50 °C. Même après utilisation, ne pas ouvrir violemment ou brûler le bidon. Ne pas vaporiser dans une flamme ou sur des objets incandescents.

10.5 Matières incompatibles:

Des réactions incompatibles avec d'autres matériaux ou mélanges ne sont pas à craindre car le contenu est dans une bombe aérosol fermée. Lors de la pulvérisation, des parties inflammables sont également libérées. Par conséquent, ne pas pulvériser contre des flammes ou sur des surfaces chaudes.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) No. 1272/2008:

Toxicité aiguë:

Aucune classification, ni aucun étiquetage concernant les risques aigus pour la santé n'est requis.

DL50 (rat), toxicité aiguë par voie orale: > 2000 mg/kg (méthode conventionnelle)

DL50 (lapin), toxicité aiguë par voie cutanée: > 2000 mg/kg

CL50 (rat), toxicité aiguë par inhalation: > 5.4 mg/l (pratiquement non toxique)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Ne provoque pas d'irritation/corrosion de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation:

Ne provoque pas d'irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Des paresthésies réversibles peuvent être provoquées chez les personnes sensibles, en particulier sur les muqueuses.

Évaluation de la mutagénicité sur les cellules germinales:

Ne pas s'attendre à ce que les réactifs aient de telles propriétés.

Évaluation de la cancérogénicité:

Ne pas s'attendre à ce que les réactifs aient de telles propriétés.

Évaluation de la toxicité pour la reproduction:

Ne pas s'attendre à ce que les réactifs aient de telles propriétés.

Évaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Évaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:

Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau ou entraîner une inflammation cutanée (dermatite).

Risque d'aspiration:

Aucune information (aérosol)

11.2 Informations sur d'autres dangers:

11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne :

Aucune information

11.2.2 Autres informations :

En cas de pulvérisation directe sur le corps par erreur, une hypothermie des parties de la peau concernées peut se produire. Si les mesures de protection de l'utilisateur (voir n° 8) et le temps de ventilation prévu ont été respectés, aucun cas d'atteinte à la santé n'est connu à ce jour, ni pour l'utilisateur, ni pour les personnes se trouvant à proximité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité pour les organismes aquatiques:

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité:

La substance contenue dans la préparation subit une dégradation photochimique rapide sous l'effet de la lumière UV.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Coefficient de partage octanol/eau (KOW): non déterminé

Facteur de bioconcentration (BCF): 471 (corps entier)

12.4 Mobilité dans le sol:

Pyréthrine: assez immobiles dans le sol

Méthoxy-2-propanol: pas de données disponibles

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

L'ingrédient actif a une très faible persistance dans l'environnement en raison de la dégradation rapide en présence de la lumière UV.

Aucune donnée de ce type n'est disponible pour le 1-méthoxy-2-propanol.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne:

Aucune information

12.7 Autres effets néfastes:

L'ingrédient actif est très toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre directement à la société responsable de la gestion des déchets.

Résidus de la préparation : voir clé de gestion des déchets 200119, méthode appropriée : incinération des déchets dangereux.

Emballage (sans résidus) : voir clé de gestion des déchets 200140, méthode appropriée : combustion des déchets ménagers.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU: 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: générateurs d'aérosols, inflammables

14.3 Classe de danger pour le transport: 2, 5F

14.4 Groupe d'emballage: III

14.5 Risques environnementaux: oui

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur: non applicable

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI:

Pas de transport en vrac prévu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange:

Réglementation de l'UE:

Règlement (CE) n° 1005/2009 (substances qui appauvrissent la couche d'ozone) : non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 (polluants organiques persistants) : non applicable

Règlement (UE) n° 649/2012 (exportation et importation de produits chimiques dangereux) : non applicable

Législation nationale Classe de contamination de l'eau (WGK) : 3 (auto-classification).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, respecter le mode d'emploi.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Attention! Les fiches de données de sécurité vous informent sur les propriétés et l'action de nos produits qui sont importantes pour la sécurité au travail, la protection de l'environnement en cas d'utilisation courante, lors du transport et des procédures d'élimination.

Pour l'utilisation ciblée de nos produits, seules les étiquettes spéciales sont valables.

Réglementation des gaz comprimés:

Le contenant est sous pression. Ne pas exposer à l'irradiation solaire ou à des températures supérieures à 50 °C. Même après utilisation, ne pas ouvrir violemment ou brûler le bidon. Contient des composants inflammables. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur un matériau incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Tenir hors de portée des enfants.

Autres règlements de l'UE

EG/2015/830 98/24/EG

EU/2012/18 EG/1272/2008

EU/528/2012 EG/1907/2006

EG/1107/200

Réglementation nationale:

Loi sur les produits chimiques.

Ordonnance sur les substances dangereuses.

Loi sur la protection des plantes, numéro d'autorisation: 006408-00

Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3 [(EG) No. 1272/2008]

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient du gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Méthodes conformes à l'article 9 du règlement (CE) n° 1272/2008, qui ont été appliquées pour évaluer les informations utilisées pour la classification :

Dangers physiques : évaluation des données d'essai (point d'éclair)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



DEDEVAP GREEN

Version:
1.1

Date de révision:
07.02.2023

Date d'émission:
29.01.2024

Dangers pour la santé et l'environnement : méthode de calcul

Dans la mesure où des modifications ont été apportées au contenu par rapport à la version précédente, les chapitres concernés ont été marqués d'un astérisque *.

Note:

Cette fiche de données a été générée selon la fiche de données de sécurité fournie par le fabricant du produit.

Nom du fournisseur

Hentschke + Sawatzki CHEMISCHE FABRIK GMBH

FR / FR